

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 8 février 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 28

D24.002

L'an deux mille vingt-quatre,
le huit février,
à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 31 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, SEGUIN Pierre-Henri (suppléant de RODIER Yves), VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, BONICEL Pascale, LAFOURCADE Noël, RODIER Colette, FERNANDEZ Florence, BADAROUX Suzanne, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis (pouvoir à RODRIGUEZ David), FABRE Jean (pouvoir à MALZAC Claude), VALENTIN Christine (pouvoir à ROCHEREAU-POUGET Bernadette), BLANC Sébastien (pouvoir à LAFON Madeleine), POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, RODIER Yves remplacé par suppléant, CABIROU Christian, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, JACQUES Jérôme (pouvoir à FERNANDEZ Florence), POURQUIER Jean-Paul (pouvoir à SALEIL Jean-Claude) et DE SOUSA Guy (pouvoir à SEGUIN Denis).

Mme LAFON Madeleine a été nommée secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24 002 : RENOVATION LOCAUX DE LA CC ALCT TREMOULIS – ATTRIBUTION DES MARCHES TRAVAUX

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn a lancé un marché public de travaux passé selon la procédure adaptée ouverte pour la « Rénovation énergétique adaptation et réhabilitation, de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité du bâtiment de la communauté de communes », conformément aux articles L2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Suite aux commissions d'appel d'offres des 28/11/2023 et 21/12/2023 qui ont statué, le pouvoir adjudicateur (la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn), a proposé d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes, pour les montants qui figurent ci-après :

N° de lot	Intitulé des lots	ENTREPRISES	MONTANT OFFRE RETENUE HT
1	DESAMIANTAGE	PUECHOULTRES	46 022,90 €
2	GROS ŒUVRE MACONNERIE ESPACES EXTERIEURS	ROUSSET	179 931,30 €
2B	FONDATEMENTS SPECIALES	LA GARONNAISE	149 650,00 €
3	CHARPENTE BOIS	POUGET	24 396,36 €
4	COUVERTURE BARDAGE ZINC	PELAT	86 719,46 €
5	MENUISERIES EXTERIEURES	GALTIER	59 520,67 €
6	MENUISERIES INTERIEURES AGENCEMENT	ATELIER BOIS DESIGN	40 238,31 €
		PSE (portes stratifiées)	1 690,00 €
		TOTAL LOT 6	41 928,31 €
7	DOUBLAGES CLOISONS PLAFONDS	DUARTE	49 020,84 €
8	SERRURERIE	BESSIERE	26 779,50 €
9	CHAPES	CHAPE D'OLT	8 933,43 €
10	FAIENCES	NASSIEVERA	2 759,89 €
11	PLAFONDS DEMONTABLES	SNEB	5 651,10 €
12	SOLS SOUPLES	BUGEAUD	21 576,50 €
13	ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE	COTE ISOLATION	30 897,31 €
14	PEINTURES	LOZERE PEINTURE	14 425,30 €
15	ELEVATEUR	AUVERGNE ASCENCEURS	21 610,00 €
16	ELECTRICITE	RODIER	71 420,64 €
17	PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE VMC	POUDEVIGNE	101 091,12 €
TOTAL MARCHES HT			942 334,63 €

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré,

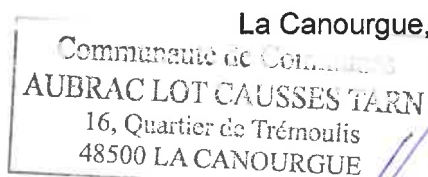
CONFIRME l'attribution des marchés de travaux aux entreprises listées ci-dessus, pour les montants figurants dans le tableau.

DECIDE de retenir la Prestation Supplémentaire (PSE) concernant la pose de portes stratifiées du lot n°06 « MENUISERIES INTERIEURES AGENCEMENT », pour un montant de 1 690 € H.T.

AUTORISE le Président ou le Vice-Président à signer tous documents utiles et actes afférents à ce projet,

Monsieur le Président ou le Vice-Président est chargé de l'exécution de cette délibération.

Pour copie certifiée conforme,



Jean-Claude SALEIL